

218C1469
FR0000053837-OP008-A01

20 août 2018

Résultat de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

ALTAMIR
(Euronext Paris)

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 17 août 2018, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société par actions simplifiée Amboise SAS¹ visant les actions de la société ALTAMIR, elle a reçu en dépôt 11 384 705 actions ALTAMIR.

A la clôture de l'offre publique d'achat, la société Amboise SAS détient, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Amboise Partners SA², 22 319 397 actions ordinaires ALTAMIR³ représentant autant de droits de vote, soit 61,10% du capital et 61,13% des droits de vote de la société⁴, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Amboise SAS ¹	22 093 069	60,48	22 093 069	60,51
Amboise Partners SA ²	226 310	0,62	226 310	0,62
Total Amboise SAS	22 319 379	61,10	22 319 379	61,13

La condition minimale requise en application de l'article 231-9, I du règlement général, à savoir la détention directe et indirecte à l'issue de l'offre d'un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote de ALTAMIR supérieure à 50%, est satisfaite.

L'offre a donc une suite positive.

2. Euronext Paris publiera le calendrier de règlement-livraison de l'offre.

Une publication ultérieure précisera les dates et la durée de la réouverture de l'offre conformément à l'article 232-4 du règlement général.

¹ Détenue à 100% par M. Maurice Tchenio.

² Détenue à 99,9% par Amboise SAS.

³ Dont 957 510 actions ALTAMIR détenues par M. Maurice Tchenio (cf. section 3.14.2 de la note d'information).

⁴ Sur la base d'un capital composé de 36 530 883 actions (incluant les 18 582 actions B) représentant 36 512 301 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.